

# Commune Les Aix d'Angillon

## Conseil municipal du 15 juin 2020

### Compte rendu

**Présents titulaires** : Mmes Delphine BOUREUX, Maud DUFOUR, Claudine FERRAND, Sandra LANGERON, Evelyne BLAIN, Michèle FAUCARD, Mallaury LAGNEAU, Ana LECOLIER, Christelle PETIT et M. Dominique GAZOUNAUD, Serge NUNES, Alexis STANOIEVITCH, Jeremy LALANE, Claude COMBEPINE, Gérard JOLLET, Thibault CHALLETON, Antoine LLOPIS, Jérôme VRILOR.

**Présents suppléants** : Marie-Reine VOLTON, Heinrich LANGERON

**Excusée** : Mme DUMAY Lise.

**Secrétaire de séance** : Maud DUFOUR

Maud DUFOUR est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 4 juin 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Christelle PETIT demande s'il est possible de rajouter deux points à l'ordre du jour : l'un pour un projet de création d'une association d'éducation canine et l'autre pour la location d'un logement au-dessus de l'école maternelle. Les membres du conseil municipal donnent leur accord à l'unanimité des membres présents.

#### 1- Tirage au sort des jurés de la commune pour le jury criminel (cour d'assises)

En application de l'article 260 du code de procédure pénale, il doit être désigné pour l'année 2021, dans le département du Cher, 1 juré pour 1 300 habitants, soit 234 jurés.

Les personnes devant figurer sur les listes préparatoires sont tirés au sort au niveau communal à partir de la liste générale des électeurs prévue par L.17 du code électoral.

Notre commune doit désigner 3 personnes dont les coordonnées seront transmises à la Préfecture qui ensuite retiendront ou non les personnes désignées.

#### 2- Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal

Madame le Maire porte à la connaissance des membres du conseil municipal les devis qu'elle a signé suite à la délégation qu'elle a reçu.

Date	Signataire	Objet	Tiers	Montant HT
27/05/2020	CP	Devis pour le passage de la camera dans les canalisations	Entreprise Meyer	5 649.79€

		de la place nationale Hydrocurage + nettoyage + Traitement des déchets + Inspection Vidéo		
02/06/2020	CP	Place Nationale - Antenne de travaux à l'embranchement de la rue de la République et de la rue de l'agriculture	TPB du Centre	6 148.06€
02/06/2020	CP	Place Nationale - Réfection de la traversée pluviale entre le n°4 et le n°6	TPB du Centre	486.16€
	CP	Place Nationale - Canalisation rue du mail	TPB du Centre	50 597.50€
02/06/2020	CP	Entretien annuel du matériel de cantine scolaire : lave- vaisselle, adoucisseur, fontaine	Groupe Benard	317.08 €
02/06/2020	CP	Réparation tondeuse stade	Equip'Jardin Centre	1 417.80 €
02/06/2020	CP	Réparation système arrosage à tracteur	Equip'Jardin Centre	368.42 €
02/06/2020	CP	Travaux pour prises appartement au-dessus école maternelle	Gilles Berneau	331.90 €
03/06/2020	CP	Filtres + main d'œuvre + déplacement pour entretien désenfumage centre culturel	Chubb	771.00 €
04/06/2020	CP	Extension du réseau pour l'alimentation de la défense incendie du futur EHPAD	SAUR	31 360.51
08/06/2020	CP	logiciel de pilotage de la fontaine	TPB du Centre	2 880.00€
08/06/2020	CP	Nouvelle borne incendie	SAUR	2 833.52€
15/06/2020	AL	Calculatrice	Majuscule	570.00€
15/06/2020	CP	Changement de tampon fonte chemin de la Messe	CAZIN	621.20 €
15/06/2020	CP	Scellement tampon rue de la Porte Bouchard	CAZIN	278.00 €

### 3- Etat d'avancement des travaux d'agrandissement de la pharmacie

Une réunion a eu lieu le 11 juin 2020 pour présenter et programmer les travaux de la pharmacie qui se dérouleront de début juillet 2020 au 31 mars 2021. Il s'agit d'une extension importante de la pharmacie avec de nouveaux services. M. Padeloup et Mme Augy viendront présenter le projet aux Angillonnais lors d'une réunion de concertation et d'informations.

Il y aura trois phases :

- De juillet à novembre 2020 : travaux d'extérieurs liés à l'extension sur l'arrière du bâti,

- De décembre 2020 à fin mars 2021 : Les travaux se feront à l'intérieur. La pharmacie sera transférée dans des algécos sur le parking face à l'officine.
- En avril : aménagement des locaux et installation du robot de gestion des médicaments.

Durant tous les travaux, la pharmacie restera ouverte. C'est la même entreprise qui fait les travaux de la place et de la pharmacie ce qui facilitera la coordination surtout au niveau de la circulation.

Les membres du conseil municipal sont sollicités pour l'établissement d'une convention, à partir de septembre, pour la mise à disposition du parking face à la pharmacie et l'utilisation des deux petites salles du centre culturel afin d'éviter la surmultiplication des algécos le long des trottoirs.

*Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents pour la préparation de cette convention et autorisent Mme le Maire à la signer.*

#### **4- Etat d'avancement des travaux de la place nationale**

---

Les travaux avancent dans le bon calendrier. Il y aura tout de même quelques ajustements du fait du changement de la canalisation qui n'était pas prévu initialement.

Des points ont été revus concernant le plateau routier car il y avait des incompréhensions entre les différents intervenants notamment concernant les hauteurs des bordures par rapport au plateau. Une demande de financement et une convention sont à l'étude auprès du Conseil Départemental en cas d'éventuel surcoût. Tout ce qui est surcoût est pris en charge par le CD 18.

Le logiciel au sujet de la fontaine permet un gain de temps dans la gestion et de faire la maintenance à distance. Ce sera moins onéreux. Le devis a été validé.

Les bâtiments de France ont validé un modèle de toilette, le local va pouvoir être commandé. Les toilettes seront gratuites donc sans moniteur. Elles seront auto-lavantes.

La RD 955 sera fermée par un arrêté du département du 22 juin au 31 juillet.

Information : les trottoirs feront 80cm pour l'accès **Personne Mobilité Réduite** avec ajout de potelets pour la sécurité des piétons

Christelle PETIT présente aux membres de l'assemblée la nécessité de déplacer le marché de la Place Nationale au Centre Culturel en raison des difficultés liées aux travaux. Ce déplacement serait effectif durant les vacances scolaires d'été soit à compter du mardi 7 juillet jusqu'au 25 août inclus.

*Les membres du conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents.*

#### **5- Composition du CCAS pour les membres extérieurs au conseil municipal**

---

La participation des élus au CCAS des Aix a été votée lors de dernier conseil municipal, il est proposé maintenant de voter les structures qui auront un siège et les personnes qui les représenteront. Il y aura également un habitant qui s'est montré volontaire pour participer aux actions du CCAS.

Le secours catholique a répondu favorablement à notre sollicitation mais n'a pas encore nommé son représentant.

Madame le Maire propose la composition suivante :

N°	Nom Prénom	Structure	Collège
1	CLAVIER Bernadette	Adhérente MSA	Organisme de protection sociale
2	GRESSIN Aline	Amitiés Angillonnaises	Vie sociale
3	MARTIN Mireille	Epicerie Sociale	Aide sociale
4	WIOLAND Joséfa	ADMR	Aide sociale
5		Secours Catholique	Aide sociale
6	DE OLIVEIRA Manuel	Citoyen	
7	FAUCARD Michèle	Elu	
8	LECOLIER Ana	Elu	Vice Présidence
9	VOLTON Marie-reine	Elu	
10	FERRAND Claudine	Elu	
11	BLAIN Evelyne	Elu	
12	DUFOUR Maud	Elu	
	PETIT Christelle	Elu	Présidence

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- De porter à 12 le nombre d'administrateurs du CCAS en plus du Maire,
- De valider la composition du CCAS ainsi présentée et d'intégrer le représentant du secours catholique dès qu'il sera nommé,

Il est précisé que l'accès à l'épicerie sociale se fait sur prescription de l'assistante sociale. Sur la commune elle est gérée par l'ADMR.

#### **6- Décision modificative de crédit sur le budget assainissement**

---

Les décisions modificatives de crédit interviennent lorsqu'il faut réajuster des comptes avec le passage d'une somme d'un compte à un autre. Cette démarche ne peut pas être faite sans une délibération. Les comptes sont hermétiques entre eux. En revanche, les sommes déplacées d'un compte à l'autre ne doivent pas dépasser le budget global de la commune.

La présente décision modificative concerne le budget assainissement et a pour objet de réajuster le montant du capital de l'emprunt de la station d'épuration indiqué sur le BP 2020.

Le Conseil Municipal décide d'adopter à l'unanimité des membres présents la décision modificative n°1 comme suit :

Sens	Section	Article et/ou opération	Montant
R	Investissement	1641 - Emprunt	850 €
D	Investissement	2315 – Travaux	850 €

#### **7- Projet d'éducation canine :**

---

Une délégation du Conseil municipal a reçu un éducateur canin à St Martin d'Auxingny. Il propose de créer une association pour l'éducation canine pour aider les propriétaires de chiens dans la prise en charge de leur animal de compagnie, de travailler sur le comportement civique en lien avec la possession d'un chien et faciliter la relation du maître et son chien. Un petit groupe d'habitants est prêt à s'engager à ses côtés.

L'éducateur propose également de prendre en charge les chiens errants de la commune.

Pour développer cette activité bénévole, l'association a besoin d'un terrain d'environ 2 000m<sup>2</sup>. Après étude, il est proposé un terrain près du gymnase.

L'association se chargerait de faire les travaux de sécurisation et d'entretien du site.

Le Conseil Municipal décide à *l'unanimité des membres présents* :

- D'accorder à l'association qui sera créée la jouissance de la parcelle se situant près du gymnase pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pour une utilisation les mercredis et dimanches matin et en semaine selon besoin.
- D'autoriser Mme le Maire à signer la convention qui encadrera cet accord

#### **8- Location du logement au-dessus de l'école maternelle :**

---

Christelle PETIT rappelle l'existence d'un logement de type 3 au-dessus de l'école maternelle d'une surface de 60 m<sup>2</sup> environ contenant deux chambres, une cuisine et un salon. Le logement vient d'être rafraîchi. Elle propose de laisser le loyer à 350 € (hors charges) .

Les membres du conseil municipal donnent *leur accord à l'unanimité des membres présents*.

#### **Dates à retenir :**

- 26 juin à 16h30 : Remise des calculatrices aux CM2
- 26 juin à 18h30 : Réunion des associations
- 2 juillet à 19h30 : Réunion avec les commerçants et les gens du marché pour la place
- 9 juillet à 18h30 : Installation du nouveau conseil communautaire à la salle des fêtes des Aix
- 10 juillet à 19h00 : Réunion concertation publique (espace des fontaines de Valentigney, arbres du jardin public, la pharmacie, la place)
- Samedi 18 juillet de 10h à 12h : 1<sup>ère</sup> permanence d'élus et préparation du Conseil Municipal en même temps

**Prochain Conseil Municipal le 20 juillet à 18h30**

*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30*